

REGLEMENT DE L'OPERATION

LES PERSONNES POUVANT PARTICIPER A L'OPERATION :

L'acquisition des composteurs et des lombricomposteurs est réservée à l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire du SYMPTTOM (Araules, Bas en Basset, Beaux, Beauzac, Bessamorel, Grazac, La Chapelle d'Aurec, Lapte, Les Villettes, Malvalette, Monistrol sur Loire, Saint Maurice de Lignon, Saint Pal de Mons, Sainte Sigolène, Valprivas et Yssingeaux).

LE MATERIEL :

Il pourra être commandé un seul composteur ou lombricomposteur par foyer. Les composteurs seront accompagnés d'un bio-seau et d'un mélangeur. Les lombricomposteurs seront accompagnés d'un bon pour une livraison à domicile d'une litière de vers. Les caractéristiques techniques des différents matériels sont disponibles sur le site www.symptom.fr. Les services du SYMPTTOM commanderont auprès de leur fournisseur la quantité exacte de matériel selon les inscriptions valides enregistrées. Le délai de livraison du matériel est estimé à 15 jours ouvrables. Si la quantité de matériel dépasse le seuil maximum fixé par les services du SYMPTTOM, ce dernier se réserve le droit de privilégier les inscriptions par ordre d'arrivée chronologique durant la période prévue à cet effet.

INSCRIPTION A L'OPERATION :

Pour que l'inscription soit enregistrée et validée, il faudra retourner le formulaire d'inscription complété et accompagné obligatoirement d'un justificatif de domicile (modalités détaillées sur le bulletin d'inscription en ligne). Un mail de confirmation de l'enregistrement sera envoyé au demandeur.

PAIEMENT ET TARIF DU MATERIEL :

Composteur 345L : 30€

Composteur 800L : 50€

Lombricomposteur : 55€

Le règlement du matériel s'effectuera lors du retrait de la commande, en espèces ou par chèque bancaire.

SUIVI DE L'OPERATION :

Pour toutes demandes d'informations, le SYMPTTOM reste à votre disposition par mail à l'adresse suivante : secretariat@symptom.fr ou par téléphone au 04 71 75 57 57.

LES DONNEES PERSONNELLES :

Les données personnelles communiquées sur les bulletins d'inscriptions seront exploitées uniquement dans le cadre de l'opération.